

5.000, 10.000, 15.000 personnes...

Personne ne sait exactement combien de personnes exercent aujourd'hui le travail du sexe en France. On ne connaît qu'un nombre approximatif, celui des personnes contrôlées et réprimées par la police. Le gouvernement les présente toutes comme des victimes de la traite et des réseaux de proxénètes, il dit œuvrer pour les protéger, notamment avec la loi de pénalisation des clients (voir encadré).

Protéger, vraiment ?

S'il voulait protéger, il donnerait des papiers aux migrant·es et exilé·es qui exercent le travail du sexe, pour qu'ils aient un minimum de droits, accès aux soins et à d'autres professions, pour qu'ils arrêtent de subir les comportements racistes et sexistes, les humiliations répétées des administrations, les pressions physiques, sexuelles et économiques de la police dans l'impunité absolue, les violences et chantages des clients.

Il mettrait fin aux politiques capitalistes et colonialistes, en grande partie sources de la misère, de la corruption, du pillage des ressources, des catastrophes climatiques, des déplacements massifs de population.

Il enverrait un message clair de soutien aux personnes LGBTQI+, pour que toutes les personnes qui se retrouvent à exercer le travail du sexe parce qu'elles sont rejetées, licenciées, exclues, agressées, marginalisées à cause de leurs identités cessent de se faire violenter, violer, assassiner.

Il ne s'acharnerait pas à précariser les femmes, cumulant les contraintes, les « peines », si en plus elles sont racisées, mères isolées ou porteuses d'un handicap, étudiantes, retraitées ou venant des "banlieues".

Il mettrait de réelles mesures en place pour que les violences faites aux femmes cessent, pour que le sexisme cesse d'être une « opinion », pour que nous puissions toutes disposer de notre corps et choisir si, avec qui et comment nous souhaitons en user, dans un cadre consenti, tarifé ou non.

**UN.E TDS, C'EST UNE FRANGINE QUI GALÈRE À PAYER SES ÉTUDES ET SON LOYER, UNE MÈRE DONT LES ENFANTS SONT RESTÉS AU PAYS PARCE QUE LA TRAVERSÉE ÉTAIT TROP DANGEREUSE, UN FRÈRE QUI S'EST FAIT JETÉ DE CHEZ LUI PAR UN PÈRE HOMOPHOBE, OU UNE COUSINE QUI PRÉFÈRE TRAVAILLER 10H/SEMAINE EN CHOISSANT SES HORAIRES QUE 45H DANS LA RESTAURATION OÙ, DE TOUTE FAÇON, ELLE SE FAIT TOUCHER LE CUL EN PERMANENCE, ET GRATUITEMENT EN PLUS.**

**IL PARAÎT QUE C'EST UN MOMENT DE BOULEVERSEMENT, QU'ON PARLE JUSTICE SOCIALE, CONVERGENCE DES LUTTES ET SOLIDARITÉ.**

**ALORS N'OUBLIONS PERSONNE.**

**LA RÉVOLUTION SERA FÉMINISTE, ANTI-RACISTE, DÉCOLONIALE, ANTICAPITALISTE OU N'AURA AUCUN INTÉRÊT.**

## **Pénalisation des clients : quelques conséquences pour les TDS**

**+ de précarité.** Le pouvoir de négociation s'est inversé en leur défaveur et les prix ont baissés dans plusieurs endroits. Aucun moyen spécifique n'est prévu pour trouver du travail ou un revenu aux dizaines de milliers de personnes concernées. La précarisation n'est malheureusement pas perçue comme négative mais au contraire comme un des objectifs de la loi afin de décourager l'activité.

**+ de violences.** L'isolement accru empêche l'entraide et d'appeler à l'aide en cas de danger.

**Dégradation de la santé.** Les associations de santé ont plus de difficulté à faire leur travail de prévention et à identifier les TDS qui sont davantage caché.es et mobiles afin de conserver leur clientèle. La perte de revenus amoindrit le pouvoir de refuser des clients ou des pratiques qu'ils refusaient auparavant. Les témoignages abondent depuis la loi de pénalisation concernant l'augmentation de rapports sans préservatifs, ou d'interruptions de traitements à cause de déplacements plus fréquents et plus longs.